



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbe Polizei GePoA

Grand-Rue 27, CP 1174, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77, F +41 26 305 14 89

www.fr.ch/spoco

—

Courriel : poco@fr.ch

Demande d'autorisation pour un prestataire certifié (personne morale ou entreprise individuelle)

conformément à la loi fédérale du 17 décembre 2010 sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque (RS 935.91) ainsi qu'à l'ordonnance du 30 novembre 2012 sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque (RS 935.911).

Nom :

Siège principal :

Sièges d'éventuelles succursales en Suisse :

Adresse pour la notification :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :

Numéro de natel :

Mail

Date et lieu :

Signature :

Cette formule doit être retournée, accompagnée des documents énumérés ci-après, à l'adresse du Service, au moins 10 jours avant le début de l'activité.

Documents à fournir

1. Si le prestataire est inscrit au registre du commerce: extrait du registre du commerce * ;
2. Attestation d'une assurance responsabilité civile professionnelle ;
3. Certification valable au sens de l'art. 10 de l'ordonnance sur les activités à risque.

*** Ce document doit être original et ne pas dater, lors de sa production, de plus de deux mois.**

—